

Formation

Réponse à une consultation 15.02.2013

Bourses d'études : une révision bienvenue mais perfectible

economiesuisse approuve dans les grandes lignes la révision totale de la loi sur les contributions à la formation proposée par la Confédération. Établir une corrélation entre les contributions fédérales et les bourses d'études effectivement versées par les cantons est judicieux. L'instauration d'une limite d'âge est toutefois discutable.